

Inscrire sa pratique dans une démarche de bienveillance

Objectifs :

- Identifier les différentes formes de maltraitance
- Comprendre les origines de la maltraitance
- Savoir repérer et signaler les situations de maltraitance
- Connaître les contours, le cadre juridique et les champs d'applications pratiques de la notion de bienveillance
- Identifier les différentes représentations de ces notions et en cerner les difficultés d'évaluation
- Interroger ses pratiques au regard des attentes et des exigences de bienveillance définies par la HAS

Programme :

La notion de maltraitance

- Représentation de la bienveillance et de la maltraitance
- Les différents types de maltraitance (ordinaire, délictuelle, intentionnelle et exceptionnelle, institutionnelle, active), leurs caractéristiques et leurs formes
- Les références législatives et la définition de la maltraitance
- La définition d'une personne vulnérable et les conditions favorisant la maltraitance

Les origines de la maltraitance

- Les facteurs individuels, collectifs et institutionnels
- Les facteurs inhérents à la personne accompagnée et à son environnement
- Les types de relations d'aide concourant à la maltraitance : dépendance, maternage, autorité
- Expérimentation de l'impact négatif d'une relation d'aide inadaptée

Le signalement d'une situation de maltraitance

- Le cadre légal et les obligations associées
- La procédure à respecter en cas de constat d'une situation de maltraitance et le numéro à contacter

La notion de bienveillance

- La naissance et les fondements de la notion de bienveillance
- La définition et principes sur lesquels s'appuie la notion de bienveillance : en quoi la bienveillance se différencie-t-elle d'une absence de maltraitance ?
- Les 3 niveaux à prendre en compte : le résident, les professionnels et l'institution

La mise en place d'une démarche de bienveillance selon les RBPP de la HAS

- L'usager co-auteur de son parcours en donnant une réalité à la liberté de choix, en accompagnant l'autonomie, en privilégiant la diversité des formes de communication
- L'adaptation de son langage et de sa posture professionnelle pour s'inscrire dans une relation d'aide bienveillante
- La qualité du lien entre professionnels et usagers
- Lien entre bienveillance et relation accompagnant /personne accueillie
- L'enrichissement des structures et des accompagnements par toutes les contributions internes et externes pertinentes

Mise en place d'un plan d'application des acquis de la formation Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer plus durablement les acquis
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives
- Mutualisation de bonnes pratiques

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation de la formation

Profil du formateur : Formateur cadre de santé expérimenté dans les secteurs sanitaire et médico-social

Durée : 2 jours (14 heures)

Public : Tout professionnel d'un établissement

Prérequis : aucun

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse clara.speicher@coimparo.fr

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse contact@coimparo.fr

Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.

Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande : 1 mois (hors demande urgente).